

Portraits de commune

Dans la famille cyclable, je demande...



Catégorie

Commune périurbaine

Population

~6 000
habitant·es

Maire

**Matthieu
CORBILLON -
Divers droite
(DVD)**

Type de territoire

**Commune
périurbaine**

Gouvernance mobilité

**Métropole
Européenne de
Lille**



Sainghin- en-Weppes (59)

Commune périurbaine –
Métropole Européenne
de Lille

● Carte Proximité
🔄 Carte Réutilisation
de l'existant



Cap stratégique

**Relier la
commune
au réseau
métropolitain
et sécuriser
les trajets du
quotidien en
réutilisant
l'existant**

Association vélo

**ADAV - Droit au
vélo**



ADN de la démarche

La stratégie vélo de Sainghin-en-Weppes repose sur cinq principes structurants :

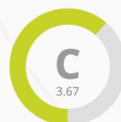
- 1. Leadership politique local incarné**, avec un élu référent convaincu et pratiquant.
- 2. Coopération étroite commune-métropole-association** pour dépasser les limites de compétences.
- 3. Réutilisation des voiries secondaires** pour créer un réseau lisible, continu et sécurisé.
- 4. Pédagogie et concertation** pour favoriser l'acceptabilité des aménagements qui sortent parfois des standards habituels.
- 5. Saisir les opportunités politiques** pour accélérer la mise en œuvre.

Résultats 2025 - Baromètre vélo

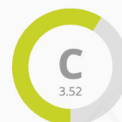
60 contributions



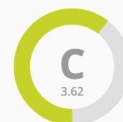
PLUTÔT FAVORABLE



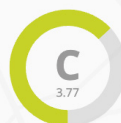
RESSENTI
GLOBAL



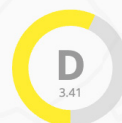
SÉCURITÉ



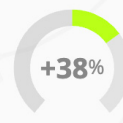
CONFORT



EFFORT DE LA
VILLE



SERVICES
STATIONNEMENT



EVOLUTION



Construire un réseau cyclable complet, malgré des compétences métropolitaines

Bien que la voirie relève de la Métropole Européenne de Lille (MEL), la commune de Sainghin-en-Weppes s'est fortement impliquée dans la définition des priorités locales en matière de mobilité. En s'appuyant sur un partenariat étroit avec l'association du territoire, elle a fait le choix de solutions sobres et innovantes, **en jouant avec les contraintes locales pour réutiliser intelligemment les voiries existantes et développer, à moindre coût**, des continuités cyclables vers les communes voisines et un accès sécurisé à la gare.

À l'échelle communale, cette stratégie s'est traduite par la requalification progressive de voiries secondaires, le déploiement de zones 30 et d'une signalétique cohérente, ainsi que par un travail continu sur les discontinuités du réseau. L'adhésion des habitant-es a été recherchée dès le départ, notamment à travers des balades « Mai à Vélo », une communication régulière et des ajustements fondés sur les retours citoyens.

Photos : ADAV - Droit au vélo





Résultats observés

Un plan vélo aujourd'hui quasi achevé, avec un réseau lisible à l'échelle communale.

Chiffres clés :

- 4 km de pistes cyclables dédiées, séparées de la chaussée, parfois partagées avec les piétons ou un usage agricole,
- 600 m de chaudiou,
- 3 km de zones partagées : zone de rencontre, zone 30, etc.,
- continuités cyclables assurées vers les communes voisines.

Points encore en travail :

- traversées complexes (rond-point, secteur de la mairie),
- prolongements vers certains équipements structurants (piscine, équipements sportifs).

Photos : Michel Anceau, directeur de l'ADAV





Éducation, sécurité et stationnement

- Déploiement du Savoir Rouler à Vélo depuis 2022-2023
- Renforcement du stationnement vélo autour de la gare
- Attention particulière portée **aux abords des établissements scolaires**, en lien avec les enjeux de sécurité routière



Concertation et acceptabilité : un levier central

À Sainghin-en-Weppes, la concertation n'est pas un bonus : elle structure la politique vélo.

Les événements conviviaux, la pédagogie locale et l'association étroite des habitant-es ont permis de **réduire les oppositions** et d'installer durablement les changements.



Points de vigilance

- Finaliser le traitement de certains points rouges
- Poursuivre la sécurisation des traversées complexes
- Maintenir l'effort de pédagogie à mesure que le réseau s'étend

À retenir

Sainghin-en-Weppes démontre qu'une petite commune périurbaine, même sans compétence voirie directe, peut bâtir un réseau cyclable complet et accepté.

Avec un élu référent engagé, une coopération étroite avec l'intercommunalité et les associations, des solutions sobres et tactiques et une concertation active, le vélo devient un projet partagé au service des déplacements du quotidien.



Parole d'élus

« Notre ambition était de faire de Sainghin une ville cyclable : la relier aux communes voisines mais aussi y circuler en toute sécurité en évitant l'axe principal. Même s'il reste un itinéraire à travailler, le projet est quasiment accompli : la commune, entre pistes, chaudières, zones de rencontres et « vélorue Nord-Sud », est devenue réellement un espace urbain où le cycliste, quel que soit son usage, peut se déplacer de manière apaisée. »

Matthieu Corbillon
Maire de Sainghin-en-Weppes

Parole d'association

« En lien avec la commune, l'objectif est de construire des solutions pragmatiques pour supprimer progressivement les ruptures dans les itinéraires cyclables. En s'appuyant sur le schéma cyclable métropolitain et ses financements, la commune développe un maillage d'itinéraires sécurisés et innovants, adaptés aux contraintes locales, offrant à toutes et tous - en particulier aux usagers les plus vulnérables - davantage de confort et de sécurité, y compris grâce à des aménagements partagés avec les piétons et/ou les agriculteurs, qui répondent aux besoins du territoire. »

ADAV - Droit au Vélo